



dédié à la réussite et la joie de tout le monde !

Chabat – le jour des Enfants

d'après le Gaon Rav Yitsh'ak Zilberstein chalita

"Mitsvot Bésimh'a"

Le H'inouh' (Mistav 32) écrit : « le trente-deuxième commandement de la Tora nous enjoint à ne faire aucun travail le jour de Chabat, ainsi nous sommes tenus de ne laisser aucun membre de la famille, ni même notre esclave ou notre animal à faire un travail pour nous en ce jour, comme il est fait mention dans le livre de Chémot 20-10. Le sens de ce commandement est qu'un jour dans la semaine nous ne soyons pas préoccupés par nos affaires, et ce afin que nous puissions fixer en nous la croyance de la création du monde par D'IEU ; cette croyance est la corde qui nous rattache à tous les fondements de la foi. Chabat c'est également le souvenir de la sortie d'Égypte et tout ce que cela contient ».

Rabi Aaron Halévi nous invite là à faire l'exercice de se déconnecter de nos activités afin d'être disponibles ! C'est bien là un exercice extrêmement difficile dans notre génération si investie dans ses occupations matérielles et professionnelles. Ceux sont essentiellement les enfants qui subissent l'indisponibilité de leurs parents. L'immensité des responsabilités qu'ont les parents ne leur laisse pas un instant de détente avec leurs enfants durant les six jours de la semaine. Bien souvent les quelques instants que les parents se trouvent à la maison ils

manquent de sérénité et ne peuvent s'engager dignement dans la tâche de l'éducation.

Inutile de rappeler combien cela porte atteinte à l'éducation des enfants et plus particulièrement à la chaleur qui devrait normalement régner entre les parents et leurs enfants. L'enfant emmagasine en lui la frustration de voir son parent absent lorsqu'il en a besoin.

C'est là que le Chabat entre en scène, nous voulons sensibiliser les parents à ce qu'ils exploitent au moins ce jour, jour de répit, pour renforcer le lien avec les enfants, ils devraient ne rien faire d'autre que de s'asseoir proche de leurs enfants et les écouter. Les enfants attendent leurs parents avec espoir qu'ils seront LÀ pour eux. L'enfant tolère l'indisponibilité des parents des jours de la semaine s'il constate leur disponibilité le jour de Chabat. Par contre s'ils constatent qu'ils sont moins importants que les invités, ou que la dafina nous est plus chère qu'eux ils constateront très vite que nous ne sommes pas là avec eux. Alors l'enfant gardera pour lui ses problèmes à l'école, ainsi que ses joies qu'il aurait tellement aimé partager avec ses parents et ce phénomène peut nuire grandement au rapport sain que les parents se devraient d'avoir avec leurs enfants.

Il n'y a pas un meilleur moment pour être avec nos enfants que le jour de Chabat Kodech ! Exploitions ce jour pour ce faire.

A-t-on le droit de se laver Chabat - 2^{ème} partie **Rav Ben Tsion Elgazi (Tsourba Mérabanan)**

Les Sages ont interdit de se laver à l'eau chaude le jour de Chabat...

Yalkout Yossef écrit : il est interdit de se laver tout le corps à l'eau chaude et ce même s'il ne se lave pas d'une traite mais lave membre après membre, ceci même si l'eau a été chauffée avant Chabat. Il est également interdit de se laver à l'eau chaude tout le corps, ou sa majorité et ce même avec de l'eau qui a chauffée seule pendant Chabat par exemple par capteur solaire. Cet interdit concerne même si on viendrait se laver avec de l'eau tiède.

Chabat Chalom (4^{ème} partie) **d'après Rav Y.M. Zilber** **(Bayam Dereh')**

Qu'est-ce que le Chalom ?
D'autant plus que nos Sages désignent le chalom comme étant "un ustensile qui contient les autres qualités", cela revient à dire que le Chalom n'est que le reflet des autres qualités ! On retrouve ce schéma pour ce qui est du Chabat en ce jour rien n'a été créé, et il contient l'enjeu de toute la création !

Chabat Chalom c'est ce qui donne un sens à ce qui existe déjà, sans pour autant détenir quelque chose en lui-même !

Havdala (Oumatok Haor)

Le Rachbats constate que la havdala traite des sens du plus léger au plus investi. On récite la bénédiction d'abord sur le vin – c'est le sens du goûter. C'est le sens le plus physique mais extrêmement limité puisqu'il faut ramener l'aliment à sa bouche. Ensuite on récite la bénédiction sur les parfums – l'odorat ; Ce sens est plus élargi puisqu'on peut sentir à distance. Puis c'est la bénédiction sur la lumière – la vue. Ce sens est encore plus étendu puisque la vue est plus forte que l'odorat en matière d'espace. Et on termine par la bénédiction de la havdala elle-même qui met en avant la faculté intellectuelle de savoir distinguer entre les éléments. L'intellect est au-dessus de tous les autres sens (nb : il y a une remarque évidente à faire sur ce commentaire, il est vrai qu'on commence par la bénédiction sur le vin, toutefois c'est en fin de havdala que le sens du goût qui est utilisé lorsqu'on boit le vin ! Autre question : pourquoi commencer la semaine par distinguer les sens qui animent notre être ?... Peut-être parce qu'on s'apprête à replonger dans la matière)

Le Talmud au traité Chabat 134B ainsi que le Choulh'an Arouh' 331-9 disent que de base cet interdit concerne également les enfants. Toutefois le Orh'ot Chabat permet de laver un enfant à l'eau chaude dans le cas où l'abstention d'eau chaude peut gêner sa santé par exemple un enfant qui transpire beaucoup et ne pas le laver pourrait lui causer des irritations de la peau – bien évidemment dans ce cas il faudra être vigilant de ne pas enfreindre des lois de la Tora (par exemple l'utilisation d'eau chaude à base de système à gaz etc.). Yalkout Yossef permet également de laver à l'eau chaude un enfant qui s'est sali, ou un enfant sensible dont l'eau froide ne lui suffit pas, dans ce cas il a le statut d'une personne souffrante et malade.



(nb : il y a une idée assez exceptionnelle dans ce commentaire, le Chalom comme le Chabat c'est l'action de la passivité, je veux dire, qu'on peut faire de grandes choses sans obligatoirement faire quelque chose, l'inaction n'est pas stérile, cette passivité du Chalom comme celle du Chabat c'est savoir accueillir tout ce qui existe déjà, c'est être attentif aux éléments présents, Chalom comme Chabat c'est apprécier l'existence. "Faire" Chabat c'est "ne rien faire" ! La pratique du Chabat se joue là où on ne fait rien... La société ne invite à croire qu'être passif c'est être inutile ou encore assisté. Chabat s'oppose à ce concept, et nous rappelle que parfois "faire" c'est fuir l'existence...)

Horaires Chabat kodech Nice 5778/2018 vendredi 19 janvier/3 chevat entrée de Chabat 17h06
pour les Séfaradim il est impératif de réciter la bénédiction AVANT l'allumage !
samedi 20 janvier/4 chevat sortie de Chabat 18h11, Rabénou Tam 18h22